

Questions orales

L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, comme le député le sait sans doute, nous avons déjà eu deux réunions préparatoires à l'échelon ministériel avec les groupes d'autochtones et les ministres de toutes les provinces. Cela a donné lieu à d'excellentes discussions. La proposition fédérale, telle qu'elle était rédigée à ce moment-là, a été distribuée aux intéressés et je peux garantir au député que la réunion qui aura lieu la semaine prochaine, le 2 ou le 3 avril, sera très utile pour garantir les droits des Indiens.

LE RÔLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. Ce n'était pas vraiment une question, mais je voudrais . . .

Des voix: A qui le dites-vous!

M. Manly: Ce n'était pas vraiment une réponse.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Vous aviez raison la première fois.

M. Manly: La première question est restée sans réponse, monsieur le Président. Je voudrais demander au vice-premier ministre s'il savait que la Colombie-Britannique n'était même pas représentée à la réunion d'hier? Le gouvernement est-il prêt à se servir de son autorité et de ses moyens de persuasion pour convaincre les provinces récalcitrantes de se mettre à l'unisson pour constitutionnaliser les droits des autochtones? Ou bien adoptera-t-il la solution de facilité en se pliant aux vœux des provinces récalcitrantes?

L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je pense que le gouvernement a déjà prouvé qu'il était capable de mettre toutes les régions du pays d'accord, y compris toutes les provinces, et qu'il pourra le faire encore une fois lors de la conférence de la semaine prochaine.

* * *

LES AFFAIRES SOCIALES

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme il le sait, le Conseil national du bien-être social a publié hier une étude selon laquelle près de quatre millions de Canadiens vivent en-dessous du seuil de la pauvreté. Les pauvres de notre

société se rendent compte que vos priorités de dépenses prévoient une augmentation salariale de 20 p. 100 pour vos haridelles de protégés politiques . . .

Des voix: Règlement!

M. Frith: . . . des augmentations de près de 54 p. 100 du traitement de vos chefs d'état-major, mais les pauvres du pays . . .

M. Hnatyshyn: Le Président n'est pas une haridelle. Règlement!

M. Frith: . . . mais les pauvres du pays veulent savoir, monsieur le Président, quelle place occupent leurs problèmes dans votre liste de priorités de dépenses?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le député doit savoir que non seulement le gouvernement, mais également je pense, tous les Canadiens, souhaitent une relance économique susceptible de restreindre la pauvreté. C'est, je pense, un fait acquis et une priorité politique de notre parti, du ministre des Finances et de chacun d'entre nous. Grâce à un revirement économique, à la création de nouveaux emplois et de richesses économiques, nous pourrions nous attaquer à la pauvreté dans notre pays.

LES CONSÉQUENCES DE L'ACCORD SUR LE PÉTROLE CONCLU AVEC LES PROVINCES DE L'OUEST

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, le ministre peut-il nous garantir, dans ces conditions, que dans le budget du 20 mai prochain, les pauvres du Canada vont être protégés contre cet accord sur le pétrole que le gouvernement vient de signer avec l'Ouest?

M. Shields: C'est ce qui explique pourquoi vous siégez de l'autre côté.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je puis dire au député que tout d'abord, la conclusion d'un accord pétrolier avec les provinces va aider le pays à créer les emplois dont j'ai parlé.

Des voix: Bravo!

M. Frith: Et les pauvres?

M. Epp (Provencher): Ensuite, je veux ajouter que des emplois ont été supprimés en raison du Programme énergétique national mis sur pied par son parti et qui a fait du tort aux pauvres. Il doit certainement s'y connaître suffisamment en politique sociale pour savoir que l'on ne peut pas créer un milieu économique artificiel comme son parti a essayé de le faire, ce qui a nui plus que toute autre chose aux pauvres.